



# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du vendredi 10 mars 2023

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### CHANGEMENTS DANS LES LISTES :

La Commission valide les changements de listes suivants :

TORCY 1	U11	trois changements dans la liste
MELUN 1	U11	deux changements dans la liste